

L'USAGE DE MINAClass EST STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES PHYSIQUES MAJEURES, QUI AGISSENT À DES FINS QUI N'ENTRENT PAS DANS LE CADRE DE LEUR ACTIVITÉ COMMERCIALE, INDUSTRIELLE, ARTISANALE, LIBÉRALE OU AGRICOLE.

LA QUALITE DE CONSOMMATEURS – AU SENS DE L'ARTICLE LIMINAIRE DU CODE DE LA CONSOMMATION – DES UTILISATEURS EST UNE CONDITION DETERMINANTE DU CONSENTEMENT DE MINAClass À LA DELIVRANCE DE SES SERVICES ET À L' ACCES À L'APPLICATION.

IL EST RAPPELE QUE LE FAIT POUR UN PROFESSIONNEL DE SE PRESENTER COMME UN NON-PROFESSIONNEL (OU UN CONSOMMATEUR) CONSTITUE UNE PRATIQUE COMMERCIALE TROMPEUSE PUNIE D'UN EMPRISONNEMENT DE DEUX ANS ET D'UNE AMENDE DE 300 000 EUROS. LE MONTANT DE L'AMENDE PEUT ETRE PORTE, DE MANIERE PROPORTIONNEE AUX AVANTAGES TIRES DU DELIT, A 10 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN ANNUEL, CALCULE SUR LES TROIS DERNIERS CHIFFRES D'AFFAIRES ANNUELS CONNUS A LA DATE DES FAITS, OU A 50 % DES DEPENSES ENGAGEES POUR LA REALISATION DE LA PUBLICITE OU DE LA PRATIQUE CONSTITUANT CE DELIT. CE TAUX EST PORTE A 80 % DANS LE CAS DES PRATIQUES COMMERCIALES TROMPEUSES MENTIONNEES AUX B ET E DU 2° DE L'ARTICLE L. 121-2 DU CODE DE LA CONSOMMATION LORSQU'ELLES REPOSENT SUR DES ALLEGATIONS EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE.

CONDITIONS GENERALES DE SERVICE 2.0

Veuillez lire attentivement ces conditions générales de service avant d'utiliser les services proposés par la société MINERVAPP.

Ces conditions générales définissent les conditions et les obligations légales liées à la souscription des services proposés et fournis par la société MINERVAPP dans le cadre de l'Application « MINAClass » accessible au téléchargement depuis l'adresse www.minaclass.com ou depuis l'Apple Store ou Google Play.

Toute utilisation et/ou recours aux services proposés par la société aux utilisateurs impliquent l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Le seul fait d'utiliser lesdits services entraîne l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales, ce que l'utilisateur de l'Application déclare et reconnaît expressément.

L'utilisation du service est exclusivement réservée aux personnes majeures capables de souscrire des contrats en droit français.

Le présent sommaire vous est communiqué afin de vous rendre aisément accessibles les informations requises par votre parfaite information sur les éléments contractuels et légaux gouvernant le service, vos droits et obligations envers MINAClass et les autres utilisateurs.

PRÉAMBULE	2
Article 1. DEFINITIONS	2
Article 2. DOCUMENTS CONTRACTUELS	3
Article 3. INSCRIPTION	4
Article 4. RESILIATION DU COMPTE UTILISATEUR - SUSPENSION	4
Article 5. OBLIGATIONS TECHNIQUES DE MINERVAPP	6
Article 6. OFFRES DE COURS – RESERVATION – INFORMATION PRECONTRACTUELLE - CONVENTION DE SERVICE ENTRE L'ÉTUDIANT ET LE TUTEUR – EFFET RELATIF.....	6
Article 7. COURS – PAIEMENT	7
Article 8. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR	9
Article 9. FONCTIONNALITES ET OUTILS – SERVICES OFFERTS PAR MINERVAPP	11
Article 10. ELEMENTS FINANCIERS – PRESTATAIRE DE SERVICE DE PAIEMENT ELECTRONIQUE.....	11

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Article 11.	PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	13
Article 12.	RESPONSABILITE – INDEMNISATION	13
Article 13.	ASSURANCE	14
Article 14.	COMMUNICATION.....	14
Article 15.	DROIT DE RÉTRACTATION	14
Article 16.	ELEMENTS TECHNIQUES – FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME ET DES OUTILS	14
Article 17.	PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES PAR MINACLASS	15
Article 18.	CONSERVATION DES DONNEES DE CONNEXION – MODERATION	18
Article 19.	GARANTIE LÉGALE	18
Article 20.	DIVERS	20
Article 21.	LITIGES – CONCILIATION AMIABLE – DROIT APPLICABLE	20

PRÉAMBULE

MINERVAPP est une société spécialisée dans la mise en relation, via son application « MINACLASS », de personnes désireuses de bénéficier de cours et de personnes désireuses de donner des cours.

MINACLASS permet ainsi aux Utilisateurs, dans les conditions décrites aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, de solliciter des Cours ou de proposer de les dispenser, dans le cadre d'une Convention de Service à convenir entre ces Utilisateurs.

La présente application est mise à disposition et est éditée par la société MINERVAPP, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 58, rue de Monceau 75008 PARIS – RCS PARIS 942 921 222. N° de TVA intracommunautaire : FR14942921222. Pour toute question ou réclamation, la société peut être contactée par email : contact@minaclass.com ou par téléphone : 06.95.28.09.17.

CECI ETANT RAPPELÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Tous les termes utilisés dans les présentes, qu'ils soient au pluriel ou au singulier, qui débutent par une majuscule auront le sens suivant :

« **Application** » : désigne l'application développée et proposée par MINERVAPP, à laquelle se réfèrent les présentes CGS.

« **Code d'Accès** » : désigne le code personnel, composé d'un Identifiant et d'un mot de passe, permettant à l'Utilisateur d'accéder à son Compte-Utilisateur et aux services de MINACLASS.

« **Compte-Utilisateur** » : désigne le compte qui doit être créé pour pouvoir utiliser l'ensemble des services de MINACLASS. Une fois le Compte-Utilisateur créé, la personne devient « Utilisateur ».

« **Conditions Générales de Service** » (« C.G.S. ») : désigne les présentes conditions d'utilisation de l'Application.

« **Conditions Particulières de Service** » (« C.P.S. ») : désigne les éventuelles Conditions Particulières fixant les droits et obligations particulières de MINERVAPP et d'un Utilisateur l'un à l'égard de l'autre.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINAClass (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

« **Convention de Service** » : désigne la convention passée directement et exclusivement entre deux Utilisateurs – agissant dès lors l'un en qualité d'Étudiant et l'autre en qualité de Tuteur – au titre de laquelle ils ont convenu des termes et modalités du Cours à délivrer par le Tuteur.

« **Cours** » : désigne l'enseignement délivré par un Tuteur en réponse à une sollicitation d'un Étudiant, conformément aux termes de la Convention de Service conclue entre eux.

« **Données personnelles** » : désigne les données répondant aux caractéristiques visées à l'article 4 du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles.

« **Étudiant** » : désigne un Utilisateur souhaitant bénéficier d'un Cours et ayant conclu à cette fin une Convention de Service avec un Tuteur. La qualité d'Étudiant est attachée à une Convention de Service déterminée et se perd lorsque celle-ci est exécutée par les deux parties.

« **Fonctionnalités** » et « **Outils** » : désignent les moyens – à l'exception de l'Application elle-même – mis à disposition des Utilisateurs par MINAClass pour permettre leur mise en relation et leurs échanges préalables à la conclusion d'une Convention de Service à et la délivrance des Cours. Ils sont décrits en annexe.

« **Identifiant** » : désigne l'adresse email ou le numéro de téléphone de l'Utilisateur.

« **Offre de Cours** » ou « **Offre de Tutorat** » : désigne l'offre faite par un Utilisateur (futur Tuteur) de donner des Cours à un ou plusieurs autres Utilisateurs, dans les domaines et /ou sur les sujets choisis par lui.

« **Parties** » : désigne conjointement MINAClass et un Utilisateur.

« **Plateforme** » ou « **Application** » : désigne l'Application « MINAClass ».

« **Profil** » : désigne l'ensemble des éléments d'information fournis spontanément par un Utilisateur. Les Profils sont publics.

« **Prestataire de Services de Paiement Électronique** » : désigne le prestataire de MINERVAPP chargé (a) d'encaisser les paiements réalisés par les Utilisateurs (b) de reverser aux Parties les sommes qui leur reviennent respectivement.

« **Promoteur** » ou « **Société** » : désigne la société MINERVAPP.

« **Site** » : désigne le Site internet « MINAClass.com »

« **Tuteur** » : désigne un Utilisateur proposant de dispenser un Cours et ayant conclu à cette fin une Convention de Service avec un Étudiant. La qualité de Tuteur est attachée à une Convention de Service déterminée et se perd lorsque celle-ci est exécutée par les deux Parties.

« **Utilisateur** » : désigne une personne physique, agissant en qualité de consommateur, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, inscrit sur l'Application, et disposant à ce titre d'un Compte-Utilisateur. Chaque Utilisateur peut acquérir alternativement la qualité d'Étudiant et de Tuteur, selon qu'il a conclu une Convention de Service en vue de bénéficier d'un Cours ou de le dispenser.

ARTICLE 2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les relations de MINERVAPP et des Utilisateurs sont régies par les dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation et des (éventuelles) Conditions Particulières d'Utilisation.

MINERVAPP peut modifier à tout instant les documents contractuels et leurs contenus, ce dont les Utilisateurs seront avertis par courrier électronique auquel seront jointes les nouvelles dispositions contractuelles.

Conformément aux dispositions de l'article L.224-33 du code de la consommation, MINERVAPP communiquera aux Utilisateurs au moins un mois avant leur entrée en vigueur, un avis de modification des présentes. Tant qu'ils n'auront pas expressément accepté les nouvelles conditions, ils peuvent résilier leur inscription sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de quatre mois après l'entrée en vigueur de la modification. Cependant, il est rappelé que l'accès à l'Application ou plateforme est conditionné par l'acceptation expresse de cette nouvelle

version. Cette obligation de notification ne s'applique pas lorsque les modifications (a) sont toutes exclusivement au bénéfice du consommateur, (b) ont un caractère purement administratif et n'ont pas d'incidence négative pour le consommateur, (c) ou découlent directement de la législation applicable.

ARTICLE 3. INSCRIPTION

L'inscription à l'Application, est ouverte à toute personne physique souhaitant recevoir et/ou proposer des cours à titre strictement personnel et sans lien avec son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

L'utilisateur souhaitant disposer des Fonctionnalités et Outils proposés par MINERVAPP doit procéder à son inscription sur l'Application en remplissant, dans l'espace « Profil » du Compte Utilisateur, les informations obligatoires sollicitées.

Il doit :

- (1) être majeur et avoir la capacité juridique de s'engager ;
- (2) fournir des informations loyales et sincères, exactes et à jour ;
- (3) être en mesure de fournir l'ensemble des justificatifs afférant à ses déclarations, lesquels peuvent lui être demandé à tout instant par MINERVAPP, ce dont MINERVAPP n'est cependant jamais tenue.

Sous réserve que l'ensemble des champs indiqués comme obligatoires soit rempli, MINERVAPP adressera à l'utilisateur un courrier électronique de confirmation d'inscription, à l'adresse électronique de contact renseignée.

L'inscription est prise pour une durée indéterminée. Elle est strictement personnelle.

MINERVAPP se réserve le droit de s'opposer à une inscription s'il s'avère que celle-ci est sollicitée par toute personne ayant détenu précédemment un Compte Utilisateur.

L'utilisation de tout ou partie des Fonctionnalités et Outils proposés est conditionnée par l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation et des éventuelles Conditions Particulières en vigueur à cette date.

Le Compte-Utilisateur est strictement personnel à son créateur et ne peut être mis à la disposition d'une autre personne.

ARTICLE 4. RÉSILIATION DU COMPTE UTILISATEUR - SUSPENSION

4.1 Résiliation pour convenance par l'utilisateur

Un Utilisateur est libre de résilier son Compte à tout instant, sans préavis et sans frais de résiliation. La résiliation de son Compte ne libère pas l'utilisateur de ses obligations non encore exécutées.

4.2. Suspension par MINERVAPP pour défaillance du Utilisateur

4.2.1 Le Promoteur aura le droit de suspendre à titre conservatoire le Compte d'un Utilisateur et son indexation, notamment dans les cas suivants :

- (1) le Promoteur considère que la Profil Utilisateur ne respecte pas les exigences de loyauté, sont ou peuvent être trompeurs ;
- (2) l'utilisateur omet de fournir, dans le délai indiqué par la mise en demeure, les justificatifs relatifs aux informations communiquées lors de son inscription ;
- (3) en cas de litiges récurrents avec d'autres Utilisateurs ;
- (4) en cas de demande d'un complément de rémunération ou une autre contrepartie pour la délivrance d'un Cours
- (5) le Profil ou les contenus envoyés vers l'Application portent atteinte aux droits des tiers ou de MINERVAPP, notamment leurs droits de propriété intellectuels ou d'exploitation ;

- (6) les contenus et messages adressés, les Demandes et Offres de Tutorat ou les échanges entre Utilisateurs sont illicites ou illégaux, portent des demandes ou des réponses illicites ou illégales et plus généralement sont contraires aux lois et aux règlements ;
- (7) en cas de détournement ou tentative de détournement de la finalité de l'Application, des Fonctionnalités et/ou des Outils ;
- (8) en cas d'utilisation d'un même Compte-Utilisateur par plusieurs personnes.
- (9) de façon générale, lorsque l'Utilisateur commet via ou grâce à l'Application, ses Outils et Fonctionnalités, une infraction aux lois et règlements.

4.2.2 En cas de survenance des cas 1 à 3 ci-dessus, MINERVAPP adressera – par courrier électronique – une mise en demeure de corriger les défaillances. A l'expiration d'un délai de trois (3) jours et à défaut de réponse ou d'action satisfaisante, MINERVAPP pourra suspendre le compte.

En cas de survenance des cas 4 à 9, MINERVAPP pourra immédiatement suspendre le compte à titre conservatoire, sans préavis. L'Utilisateur en sera averti par courrier électronique, lequel vaudra également comme mise en demeure de corriger les défaillances.

4.2.3 A sa libre appréciation, MINERVAPP pourra mettre fin à la suspension dès correction des défaillances, sous réserve donc qu'elles puissent être corrigées et la situation remise en l'état.

A cette fin, sont prises en compte :

- (1) l'absence de conséquences dommageables pour les autres Utilisateurs et sur MINERVAPP ou autres tiers, et
- (2) la bonne foi de l'Utilisateur.

4.3 Résiliation par MINERVAPP pour défaillance du Utilisateur

Dans tous les cas visés au 4.2.1, à l'expiration d'un délai de 15 jours à compter de l'envoi du courrier électronique mentionné au 4.2.2 et à défaut de réponse satisfaisante, MINERVAPP pourra résilier le compte.

L'avis de résiliation sera adressé par MINERVAPP au titulaire du compte, par courrier électronique à l'adresse indiquée par ses soins lors de l'inscription.

Cette résiliation pour défaillance prendra effet au jour de la réception du courriel susmentionné.

4.4 Résiliation pour convenance par MINERVAPP

MINERVAPP pourra résilier un Compte-Utilisateur, hors toute défaillance de l'Utilisateur, en respectant un préavis tenant compte (a) de la durée des relations contractuelles et (b) du contenu de son Portefeuille.

4.5 Effet de la résiliation

La résiliation du Compte ne libère pas les Parties de leurs obligations non – encore exécutées, notamment financières, ni de devoir rendre compte de l'exécution de leurs obligations exécutées envers leurs cocontractants (qu'il s'agisse des Utilisateurs, des Étudiants, des Tuteurs et de MINACCLASS, selon le cas).

Qu'elle que soit sa cause, la résiliation d'un Compte déclenche immédiatement le versement des sommes présentes dans le Portefeuille vers le compte bancaire communiqué par l'Utilisateur.

Rappel sur la commission de service : si aucun frais de résiliation ou aucune pénalité n'est due par l'Utilisateur en cas de résiliation, il est néanmoins rappelé que si son Portefeuille est créditeur à cette date, la commission de service mentionnée en article 10.3 des présentes sera prélevée sur les sommes obtenues. L'Utilisateur est toujours libre de se raviser s'il initie la résiliation (et il dispose de toute la durée du préavis en cas de résiliation pour convenance par MINERVAPP), pour consommer le contenu du Portefeuille dont il dispose en sollicitant des Cours.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS TECHNIQUES DE MINERVAPP

Le Promoteur est un intermédiaire technique dont les seules responsabilités sont de mettre en œuvre les moyens permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'Application, des Fonctionnalités et des Outils, sans que ne soit pourtant pris aucun engagement quant à leur disponibilité permanente ni leurs parfaits fonctionnements ou une adéquation à une quelconque fin spécifique.

MINERVAPP s'efforcera de rendre la plateforme MINERVAPP 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de MINERVAPP et sous réserve des périodes de maintenance, des pannes éventuelles, des aléas techniques liés à la nature du réseau internet ou des actes de malveillance ou toute atteinte portée aux matériels ou aux logiciels de MINERVAPP. MINERVAPP ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'une interruption de service quel que soit la cause, la durée ou la fréquence de cette interruption. L'utilisateur reconnaît que la vitesse de transmission des informations ne dépend pas du service, mais des caractéristiques inhérentes aux réseaux de communications électroniques et des caractéristiques techniques de son mode de connexion et de son accès Internet.

MINERVAPP met également en œuvre les autres obligations contractuelles convenues au titre des présentes et celles qui lui sont ordonnées par la loi.

ARTICLE 6. OFFRES DE COURS – RESERVATION – INFORMATION PRECONTRACTUELLE - CONVENTION DE SERVICE ENTRE L'ÉTUDIANT ET LE TUTEUR – EFFET RELATIF

6.1 Offres de Cours – Mise à disposition

Tout Utilisateur inscrit peut proposer des Offres de Cours, en remplissant les champs prévus à cet effet dans l'Application, qui permettent d'en identifier les caractéristiques essentielles (habituelles).

Seules les Offres de Cours pour lesquelles toutes les caractéristiques sont remplies sont diffusées par MINERVAPP.

Les Offres de Cours sont mises à disposition de tous les Utilisateurs par MINERVAPP, sans distinction ni privilèges, exclusivement au regard de la corrélation objective entre les termes présents dans les Offres et les recherches initiées (sujet ou nature des Cours, compétences technique recherchée, éléments du profil, date, localisation, etc...). Par exception, seules les Offres émises par des Utilisateurs manquant de façon récurrente à la tenue des Cours réservés font l'objet d'un traitement discriminatoire artificiel : celles-ci peuvent être décalées à la fin des Offres présentées..

MINERVAPP fera ses meilleurs efforts pour générer la présentation des Offres de Cours la plus pertinente possible au regard des critères et mots-clés choisis par les émetteur d'Offre et ceux qui les consultent.

Il n'existe aucune relation contractuelle, lien capitalistique ou rémunération au profit de MINERVAPP pouvant influencer la diffusion des Offres. MINERVAPP n'exerce aucune activité pluridisciplinaire et n'a conclu aucun partenariat en lien avec les services proposés par l'Application. Elle peut néanmoins être amenée à déployer des publicités, lesquelles seront alors indiquées en tant que telles.

6.2 Réserve d'un Cours – « Chat »

Après consultation des Offres, chaque Utilisateur intéressé pourra réserver le Cours l'intéressant. La réservation ouvre alors un canal de communication (« Chat »), interne à l'Application, entre l'émetteur de l'Offre de Cours et l'Utilisateur intéressé..

Ce canal reste ouvert jusqu'à la dispensation du Cours réservé. Il doit permettre aux Utilisateurs concernées d'échanger entre eux et d'obtenir/ fournir toute information complémentaire que l'Application ne permet pas de fournir préalablement, par défaut.

6.3 Information précontractuelle

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACCLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

MINERVAPP donne aux Utilisateurs émettant des Offres de Cours la possibilité de présenter toutes les caractéristiques essentielles des Cours qu'ils proposent ainsi que des modalités de leur tenue (titre, description, durée, prix, lieu, matière, langue, etc.).

Cette présentation a valeur précontractuelle et engage l'Utilisateur émettant l'Offre de Cours. Seules des modifications convenues via le Chat avec le futur Étudiant permettent d'y déroger ou de l'aménager.

MINERVAPP donne ainsi aux (futurs) Tuteurs les moyens de présenter caractéristiques essentielles (habituelles) de leurs offres.

MINERVAPP n'est pas responsable du déroulement et du contenu des échanges via le Chat entre (le futur) Étudiant et son (futur) Tuteur, des éventuels pourparlers, de la conclusion ou de l'expiration de la Convention de Service qui relèvent exclusivement de la relation entre le Tuteur et l'Étudiant.

Il appartient aux Tuteurs de fournir toutes les informations utiles et pertinentes pour permettre à leur interlocuteur de prendre une décision éclairée quant au choix du Tuteur et du Cours. Il appartient à l'Utilisateur de solliciter toute information complémentaire qu'il n'aurait pas eu précédemment. Si des éléments déterminant du consentement d'un Utilisateur ne sont pas communiqués au titre des informations fournies par les Offres de Tutorat, il lui appartient de la solliciter directement auprès du Tuteur.

6.4 Formation de la Convention de Service

MINERVAPP n'intervient pas dans la formation de la Convention de Service, laquelle prend corps directement et exclusivement entre l'Étudiant et le Tuteur ; la fourniture d'Outils ou de Fonctionnalités (« Chat », notamment) facilitant la conclusion de la Convention de Service ne rend pas pour autant MINERVAPP partie à celle-ci.

La Convention de Service est conclue dès lors que l'Étudiant et le Tuteur Retenu ont convenu des termes de celle-ci, et notamment de l'objet exact du Cours, les modalités de délivrance de celle-ci et le montant qui sera transféré du Portefeuille de l'Étudiant vers celui du Tuteur Retenu.

Le Cours dispensé doit correspondre au contenu et aux caractéristiques promises, telles que figurant dans l'Offre diffusée, éventuellement modifiée par le contenu des échanges via le Chat.

Seul le prix ne peut être modifié par voie d'accord via le Chat : le montant affiché dans l'offre d'un Utilisateur présenté sur l'Application sera en tout état de cause transféré au Tuteur.

ARTICLE 7. COURS – PAIEMENT

7.1 Réserve des Cours

La réserve d'un Cours se fait avec le service de paiement intégré du Prestataire de Service de Paiement, le paiement se fait par carte de crédit, carte de débit ou carte virtuelle, ou tout autre moyen de paiement approuvé par le Prestataire de Service de Paiement au moment de la conclusion avec le Tuteur de la Convention de Service en question. L'Étudiant peut également utiliser les fonds disponibles sur son solde MINACCLASS (c'est-à-dire son portefeuille électronique disponible sur MINACCLASS), le cas échéant. Si l'Étudiant ne dispose pas de suffisamment de fonds sur son solde MINACCLASS pour couvrir le prix du cours, il peut couvrir la partie manquante en payant par d'autres moyens de paiement disponibles.

7.2 Débit et Crédit des Portefeuilles

La réserve effective de Cours avec un Tuteur par un Étudiant entraîne un débit du montant total du Cours et la séquestration temporaire des fonds par MINERVAPP.

Les montants versés par l'Étudiant seront conservés par un prestataire de services financiers choisi par MINERVAPP (STRIPE) dans un portefeuille électronique fonctionnant comme un compte séquestre.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINAClass (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Une fois le Cours délivré, l'Étudiant et son Tuteur sont appelés à s'évaluer mutuellement. Le Tuteur recevra le montant total immédiatement après que l'Étudiant ait fourni cette évaluation, soit dans un délai de 24h, à condition qu'aucun litige n'ait entre-temps été déclaré par mail (help@minaclass.com) par l'Étudiant.

Si un litige a été déclaré, MINERVAPP contactera les deux parties pour essayer de le résoudre amiablement et procéder si besoin à une redistribution des fonds.

7.3 Faculté de dédit – non tenue du Cours

Après avoir réservé un Cours, un Étudiant peut annuler celui-ci (faculté de dédit) :

- si l'annulation intervient plus de 24h avant la tenue prévue, la totalité des fonds est remboursée à l'Étudiant ;
- si l'annulation intervient moins de 24h avant la tenue prévue du Cours, la moitié des fonds est restituée à l'Étudiant, l'autre moitié étant reversée au Tuteur.
- si le Cours n'est pas tenu du fait de l'absence de l'Étudiant, la totalité des fonds est reversée au Tuteur.

Un Tuteur peut également annuler un Cours : la totalité des fonds sont restitués à l'Étudiant.

MINERVAPP se réserve le droit de moins mettre en avant les Offres de Cours des Utilisateurs qui annulent leurs cours réservés de manière répétitive et tardive ou qui ne permettent pas leur(s) tenue(s).

7.4 Délivrance des Cours

Les Cours sont directement et exclusivement délivrés par le Tuteur Retenu à l'Étudiant, après conclusion de la Convention de Service convenue entre eux.

Le Cours doit être délivré dans les conditions convenues entre l'Étudiant et son Tuteur.

Le Tuteur est seul responsable du contenu, de la qualité et de l'adéquation de son Cours aux besoins de l'Étudiant, MINERVAPP ne pouvant en aucun cas être inquiétée de ce chef. MINERVAPP n'est aucunement responsable de l'exécution du Cours, sauf en cas de défaillance de l'Application ou des Fonctionnalités et Outils lorsque ceux-ci conditionnent directement la délivrance du Cours et qu'il ne pouvait en aucun cas être exécuté autrement ou par d'autres moyens.

7.5 Informations complémentaires sur les modalités de la fourniture des Cours

Les Cours pouvant constituer des services numériques au sens de l'article liminaire du Code de la Consommation, les Utilisateurs sont informés des éléments suivants conformément à l'article L.224-25-5 du Code de la consommation :

- L'identité du Tuteur est communiquée lors de la présentation de son Offre. Ses coordonnées physiques peuvent être collectées par MINERVAPP lors de l'inscription mais affichées sur son Profil et ne sont pas communiquées à l'Étudiant, sauf en cas de litige destinée à être portée devant une juridiction : demande doit en être faite par lettre recommandée avec accusé de réception à MINERVAPP. Un Tuteur peut décider, de son propre chef de les communiquer spécifiquement à son Étudiant.
- Aucun complément de prix ou autre contrepartie n'est dû par l'Étudiant : la seule contrepartie est celle constituée par le prélèvement des fonds de l'Étudiant et leur transfert vers le Portefeuille du Tuteur. Il est strictement interdit à un Tuteur d'exiger toute autre contrepartie. La simple demande de contrepartie complémentaire peut justifier son renvoi de l'Application et la suppression de son Compte-Utilisateur.
- Les Tuteurs étant des consommateurs, la faculté de rétractation prévue dans le cadre des relations entre un consommateur et un professionnel n'est pas applicable. Une faculté de dédit conventionnel est prévue aux titre de l'utilisation de l'Application, dans les conditions énumérées ci-dessus.
- Il n'existe pas de garantie de qualité de service pour les Cours.
- La durée de la Convention de Service, les conditions de renouvellement et d'interruption des Cours est fixée amiablement entre l'Étudiant et le Tuteur, par le biais de l'Offre de Cours et les échanges par « Chat ».

- Les données personnelles traitées par le Tuteur et l'Étudiant, personnes physiques agissant dans le cadre d'une activité strictement personnelle ou domestique, ne sont pas soumises aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (Art.2.2.c) ni à celles de la loi Informatique et Libertés (Art.2).

ARTICLE 8. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

8.1 Données personnelles et information précontractuelles

- Les Données personnelles fournies par les Utilisateurs doivent en permanence être loyales et sincères, complètes, exactes et claires, et ne violer aucune loi ou autre réglementation qui pourraient s'y rapporter tant à l'égard de MINERVAPP que des autres Utilisateurs.

Les informations relatives aux caractéristiques essentielles du Cours, telles qu'exigées par l'Application, sont obligatoires. A défaut, l'Offre de Cours ne pourra être diffusée par MINERVAPP. Il appartient également à un (futur) Étudiant et (futur) Tuteur de se fournir réciproquement les informations particulières et complémentaires sollicitées, pour les besoins des Cours et de leurs suites légitimes. L'ensemble de ces données (éléments d'identification, caractéristiques essentielles des Cours et informations complémentaires) participent notamment de l'information précontractuelle due entre futurs Étudiants et futurs Tuteurs, en vue de la conclusion de la Convention de Service et de sa validité.

- Il appartient à chaque Utilisateur de remplir le Compte-Utilisateur et de maintenir à jour les Données personnelles obligatoires (ou facultatives s'il les a fourni). Il est seul responsable des conséquences de l'inexactitude ou de l'inexploitabilité des Données personnelles qu'il fournit, et engage le cas échéant à cet égard sa responsabilité tant à l'égard de MINERVAPP que des autres Utilisateurs concernés ou des tiers.

L'Utilisateur garantit ainsi le Promoteur, les autres Utilisateurs concernés et les tiers contre :

- (1) toutes réclamations, demandes ou actions de toute nature résultante de, ou en relation avec les Données personnelles et informations transmises par lui ;
- (2) toutes informations erronées, fausses, trompeuses, incomplètes ou déloyales.

Il appartient également à un Étudiant de fournir à son Tuteur les informations particulières et complémentaires que ce dernier pourrait solliciter, pour les besoins des Cours et de leurs suites légitimes.

Les échanges de données personnelles entre Utilisateurs l'étant dans le cadre d'une activité strictement personnelle ou domestique exercée par des personnes physiques, ils ne donnent pas lieu à l'application du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles ou de la Loi Informatique et Libertés.

8.2 Transfert des fonds

Au moment où un Cours est réservé, l'Étudiant effectue le paiement du montant total fixé avec le Tuteur et autorise MINERVAPP à séquestrer temporairement le montant dont il a convenu avec son Tuteur pour ledit Cours. A l'issue de la délivrance du Cours, les fonds séquestrés sont transférés vers le Portefeuille du Tuteur par MINERVAPP.

Le transfert de fonds entre Utilisateurs doit impérativement correspondre à la tenue réelle et effective d'un Cours et seulement à celle-ci.

Il est interdit d'utiliser le transfert de fonds pour rémunérer tout produit, bien ou service autre que les Cours.

Le transfert à titre gratuit de fonds entre Utilisateurs est strictement interdit.

MINERVAPP se réserve le droit de procéder à tout débit/ recrédit d'un Portefeuille en cas de violation des présentes interdictions.

Les Comptes-Utilisateurs étant strictement personnels, il est interdit aux Utilisateurs de prêter leur compte ou de laisser un tiers l'utiliser.

8.3 Loyauté

L'Utilisateur est tenu d'une obligation générale de loyauté envers les autres Utilisateurs et MINERVAPP, notamment celle de ne pas dénigrer publiquement l'Application ou le Tuteur. L'évaluation d'un Tuteur ou d'un Étudiant doit être faite de façon objective et factuelle. MINERVAPP n'est pas responsable des commentaires et évaluations ; elle dispose néanmoins d'un droit de modération qu'elle exerce de façon transparente.

Il est notamment interdit aux Utilisateurs de faire usage des informations concernant les autres Utilisateurs obtenues sur ou via l'Application à des fins illicites ou déloyales, notamment en les démarchant à des fins commerciales ou aux fins de proposer les services d'un tiers, concurrent ou non de MINERVAPP.

8.4 Licéité des Offres et des Demandes de Tutorat

Les Utilisateurs s'interdisent de solliciter ou de proposer des Cours contraires aux lois et règlements et susceptibles d'engager leurs responsabilités civiles et/ou pénales, et/ou celles de MINERVAPP ou de tiers.

Ils s'interdisent également de violer ou de contourner, de tenter de violer ou de contourner – par l'intermédiaire ou sur l'Application – les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

8.5 Codes d'accès

Lors de la création du Compte, l'Utilisateur est tenu de créer un Code d'Accès

Ces codes sont personnels à l'Utilisateur et sont confidentiels.

Il lui appartient de prendre toute mesure adéquate pour s'assurer de la confidentialité et de la sécurité de ses identifiants et mots de passe.

Il lui est recommandé :

- (1) lors de la création de son mot de passe, d'utiliser au moins 12 caractères, incluant des lettres, chiffres, et divers caractères de ponctuation ou autres signes, en majuscule et minuscule, et répartis aléatoirement, sans lien logique ou pouvant constituer des termes figurant dans un dictionnaire ;
- (2) de ne pas écrire ni remettre ses Codes d'Accès à un tiers, sous quelque forme que ce soit.

L'Utilisateur est seul responsable de la garde de ses Codes d'Accès.

L'utilisation des identifiants et des mots de passe conformes à ceux renseignés lors de la création du Compte-Utilisateur :

- (1) donne accès au Compte-Utilisateur qu'ainsi aux Fonctionnalités et Outils réservés aux Utilisateurs ;
- (2) vaut authentification du titulaire du Compte ou que l'usage du Compte est fait en accord avec son titulaire ;
- (3) rend l'Utilisateur responsable des conséquences de l'usage de l'identifiant et du mot de passe, notamment l'obligation de paiement des Cours obtenus et peut le conduire à devoir rendre compte des actes et agissements de toute personne utilisant le Compte-Utilisateur, y compris à son insu.

Si l'un des éléments du Code d'Accès est perdu ou volé, son titulaire doit en informer, sans délai, MINERVAPP qui procédera alors à l'annulation et/ou la mise à jour immédiate de l'élément concerné.

8.6 Sécurité logique

L'Utilisateur s'interdit de violer ou tenter de violer la sécurité ou l'intégrité de l'Application, des Outils et Fonctionnalités.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACCLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les précautions utiles ou nécessaires pour veiller à ce que les contenus et données qu'il communique soient exempts de virus, ver, cheval de Troie ou ne conduisent pas vers tout autre élément de nature à porter atteinte aux équipements et données des autres Utilisateurs, des Experts ou de MINERVAPP ou au fonctionnement de l'Application, des Outils et Fonctionnalités.

8.7 Obligations civiles, fiscales et sociales

Dans le cadre de la législation française applicable aux plateformes de mise en relation, tendant à la transmission d'une information loyale, claire et transparente, les portails des administrations fiscales et sociales françaises vous indiquent les obligations qui sont les vôtres en matière civile, fiscales et sociales qui vous incombent lorsque vous êtes domiciliés en France, relativement aux transactions que vous initiez sur ou via l'Application : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/10841> – <https://www.securite-sociale.fr/accueil>

ARTICLE 9. FONCTIONNALITES ET OUTILS – SERVICES OFFERTS PAR MINERVAPP

MINERVAPP met à la disposition des Utilisateurs les Fonctionnalités décrites en annexe.

Les services, Outils et Fonctionnalités sont susceptibles d'être modifiés à tout instant, compte tenu notamment de l'évolution des technologies et des besoins nouveaux des Utilisateurs, identifiés par MINERVAPP. Les changements dans les Outils et les Fonctionnalités sont notifiés par voie électronique lorsqu'ils impactent défavorablement les Utilisateurs.

Le choix des prestataires assurant le fonctionnement de l'Application, des Outils et Fonctionnalités relèvent de choix techniques qui sont du seul ressort de MINERVAPP. Lorsqu'ils sont indiqués par MINERVAPP, ils le sont exclusivement à titre informatif et non contractuel. En conséquence, les changements de prestataires choisis par MINERVAPP pour assurer ses obligations techniques ne sont pas portés à la connaissance du Utilisateur, sous réserve qu'ils n'emportent pas de modification du fonctionnement effectif et substantiel de l'Application, des Outils et/ou Fonctionnalités.

ARTICLE 10. ELEMENTS FINANCIERS – PRESTATAIRE DE SERVICE DE PAIEMENT ELECTRONIQUE

10.1 Service de paiement intégré

Les réservations sont effectuées avec le service de paiement intégré proposé par le Prestataire de Service de Paiement choisi par MINERVAPP.

10.2 Consignation des sommes

Toutes les sommes sont versées entre les mains de l'opérateur de paiement électronique choisi par MINERVAPP.

Le prestataire consigne le montant dans un portefeuille électronique attribué à l'Utilisateur.

Le prestataire de service de paiement électronique est ainsi chargé de la répartition et de l'affectation des sommes.

Les sommes réservées et consignées en vue de leur reversement au demandeur ne sont pas productives d'intérêts.

10.3 Transfert des fonds vers compte bancaire personnel

A tout instant, tout Utilisateur peut solliciter le transfert des fonds présents dans son Portefeuille vers son compte bancaire.

Des frais de service de 20% s'appliquent lors de ce transfert, ces frais comprennent les frais de transaction.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACCLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Le prestataire de service de paiement électronique procède ensuite au versement des sommes dues au demandeur, dans un délai n'excédant habituellement pas 7 jours, à compter de la demande de transfert formulée auprès de MINERVAPP. Le délai peut néanmoins varier en fonction des contraintes d'exploitation des établissements bancaires.

10.4 Contrepartie due pour l'utilisation des Services de MINACCLASS

Les Utilisateurs ne sont redevables envers MINACCLASS d'aucune somme d'argent au titre de l'inscription, de l'utilisation des Fonctionnalités et des Outils ni lors des opérations de transfert des fonds entre les Portefeuilles des Utilisateurs.

Si des services particuliers devaient entraîner une contrepartie financière spécifique due par l'Utilisateur à MINERVAPP, il en serait averti préalablement et spécifiquement.

10.5 Gratification des Tuteurs

En accord avec l'Étudiant et au moyen de l'Outil mis à sa disposition par l'Application, le Tuteur fixe le montant dont il sera gratifié par l'Étudiant en contrepartie de la délivrance du Cours. Ce montant sera transféré du Portefeuille de l'Étudiant vers le Portefeuille du Tuteur.

10.6 Émission des factures

Les Factures de commission sont émises par MINERVAPP. Cependant, pour le cas où la gestion des factures représenterait un coût disproportionné eu égard aux sommes en cause, l'Utilisateur accepte de recevoir une facture récapitulative.

Il appartient à l'Utilisateur :

- (1) de réclamer immédiatement la Facture si elle n'a pas été mise à sa disposition par le Promoteur dans les délais et selon les conditions prévues aux présentes ;
- (2) signaler toute modification dans les mentions concernant son identification ou ses coordonnées personnelles.

10.7 Prestataire de Service de Paiement Électronique

MINERVAPP n'intervient pas dans la gestion des flux financiers, autrement que pour déclencher les paiements et pour calculer les sommes dues en cas d'exercice de la faculté de rétractation.

Les transactions financières sont opérées par un **prestataire de service de paiement électronique** :

- soit par MangoPay (Société étrangère immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 831 958 996 / Société anonyme de droit Luxembourgeois au capital de 18.700.000 euros dont le siège social est situé au 2 Avenue Amélie, L-1125 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et de Sociétés Luxembourgeois sous le numéro B173459, et agréée en tant qu'Établissement de Monnaie Électronique auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)
- soit par un autre opérateur de paiement électronique choisi par MINERVAPP et dont les coordonnées seront alors communiquées.

L'ensemble des transactions financières (paiements de réservations, transferts entre portefeuilles électroniques, crédits des comptes bancaires, versement des sommes dues lors de l'annulation ou la rétractation) est opéré par voie électronique.

Le Prestataire de Service de Paiement Électronique choisi par MINERVAPP procède :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACCLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

- (1) au débit des moyens de paiement des Utilisateurs ;
- (2) à la répartition des sommes entre les frais de la plateforme et celles consignées en vue de leur reversement.
- (3) lors de la demande de transfert, au versement des sommes dues sur le compte bancaire de l'Utilisateur demandeur.

ARTICLE 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

A l'exception des informations communiquées et des contenus insérés ou envoyés par l'Utilisateur, l'Application et tous les éléments le constituant, qui y sont inclus ou accessibles via l'Application à l'initiative de MINERVAPP – tels que notamment les Outils, Fonctionnalités, logiciels, bases de données, textes, informations, analyses, images, photographies, graphismes, logos, sons, noms de domaine ou toutes autres données – demeurent la propriété exclusive de MINERVAPP, de son mandataire ou, le cas échéant, de leurs propriétaires respectifs avec qui MINERVAPP a passé des accords d'utilisation ou de diffusion.

MINERVAPP est titulaire de la marque « MINACCLASS », marque française enregistrée auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle.

Aucun titre ni droit quelconques sur aucun élément présent sur ou constitutif de l'Application ne sera obtenu par téléchargement ou copie d'éléments de l'Application. Il est formellement interdit à l'Utilisateur de reproduire (pour quelque utilisation que ce soit), publier, éditer, transmettre, distribuer, montrer, enlever, supprimer, ajouter à cette Application et aux éléments qu'il contient, pas plus que les modifier ou effectuer un quelconque travail en les prenant pour base. La présente clause ne s'applique pas à l'utilisation et au fonctionnement des blogs, dans des conditions normales.

Aucun lien profond vers le Site ou l'Application n'est autorisé sans l'autorisation expresse préalable et écrite de MINERVAPP.

MINERVAPP concède aux Utilisateurs une licence non exclusive pour utiliser l'Application, les Fonctionnalités et les Outils, aux seules fins d'exploiter ceux-ci afin de bénéficier des services de MINACCLASS.

Cette licence est strictement personnelle et rattachée au Compte-Utilisateur. Elle ne peut en aucun cas être cédée ou transférée à quelque tiers que ce soit par l'Utilisateur. Elle prend fin en même temps que le Compte est résilié.

Tout acte de contrefaçon ou susceptible d'être qualifié comme tel qui serait le fait d'un tiers et dont l'Utilisateur aurait connaissance devra être dénoncé à MINERVAPP qui jugera des suites à donner.

ARTICLE 12. RESPONSABILITÉ – INDEMNISATION

MINERVAPP n'assume aucune autre obligation que celles relevant de son rôle d'intermédiaire technique, de gestionnaire de l'Application, des Fonctionnalités et des Outils.

MINERVAPP n'encourt en conséquence aucune responsabilité en relation avec

- (1) les informations communiquées par les Utilisateurs (sauf cas où MINERVAPP a effectué un contrôle a posteriori et défaillant de ces informations) ;
- (2) l'information précontractuelle des Étudiants, les pourparlers, la conclusion et la fin de de la Convention de Service ;
- (3) la délivrance des Cours

Il est vivement recommandé aux Utilisateurs de ne pas solliciter, autant que faire se peut, en dernière minute un Tuteur afin de pouvoir pallier à une éventuelle défaillance technique ou indisponibilité de l'Application et/ou des Outils et/ou des Fonctionnalités et pouvant empêcher le parfait déroulement d'un Cours.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINAClass (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Tierce partie à la Convention de Service et à la délivrance des Cours, MINERVAPP ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité mise en cause au titre de la relation contractuelle liant l'Étudiant et son Tuteur. Il appartient à l'Étudiant de se retourner exclusivement vers son Tuteur du fait de ses défaillances précontractuelles ou contractuelles, avérées ou arguées.

Dans l'hypothèse où un tiers agirait contre MINERVAPP pour des faits imputables à un Utilisateur, MINERVAPP en avertira celui-ci dans les meilleurs délais et pourra suspendre, à titre conservatoire, le compte dudit Utilisateur.

ARTICLE 13. ASSURANCE

MINERVAPP dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de AXA France IARD, SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS NANTERRE.

ARTICLE 14. COMMUNICATION

Il est convenu que les communications entre MINERVAPP et l'Utilisateur réalisées par voie électronique ont pleine et entière valeur entre les Parties, conformément aux articles 1316-1 et suivants du Code civil.

A cet égard, l'attention des Utilisateurs est spécifiquement attirée sur la nécessité pour eux de consulter régulièrement leurs boîte de réception de courrier électronique, telle qu'indiquée lors de l'inscription.

ARTICLE 15. DROIT DE RÉTRACTATION

Rétractation de la réservation de Cours – les Utilisateurs étant tous des consommateurs au sens de l'article liminaire du code de la Consommation, la faculté de rétractation prévue au Code de la consommation n'est pas applicable à la réservation de Cours. Toutefois, l'Étudiant dispose d'une faculté conventionnelle de dédit, comme indiqué à l'article 7 ci-dessus.

ARTICLE 16. ELEMENTS TECHNIQUES – FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME ET DES OUTILS

16.1 – Pour pouvoir exploiter l'Application, les Outils et Fonctionnalités, il est requis de disposer à minima de la configuration technique suivante : Android 5.1.0 & iOS 12.5

Il est de la seule responsabilité de l'Utilisateur de disposer d'un matériel et des équipements compatibles avec ces exigences techniques, MINERVAPP ne pouvant être tenu pour responsable des dysfonctionnements ou impossibilité d'exploitation totale ou partielle de l'Application, des Fonctionnalités et/ou Outils découlant de ces incompatibilités.

MINERVAPP fournit l'Application, les Fonctionnalités et les Outils « en l'état », sans garantie expresse ou implicite de parfaits fonctionnements, de qualité de service, de performance ou de permanence.

MINERVAPP se réserve le droit de modifier l'Application, et/ou les Fonctionnalités et/ou les Outils, par modification, rajout, remplacement ou suppression et de procéder à toute maintenance ou mise à jour qu'elle estimerait utile, notamment afin d'assurer le bon fonctionnement et l'évolutivité de l'Application, des Fonctionnalités et des Outils. Elle s'engage, dans la mesure du possible, à avertir les Utilisateurs d'une éventuelle interruption de l'Application. Elle prendra en tout état de cause les mesures raisonnables et proportionnées à sa disposition et permettant de limiter les conséquences de ces interruptions, notamment en terme de durée.

MINERVAPP ne saurait garantir que les fichiers échangés à partir de l'Application ou grâce aux Outils sont exempts de menaces logiques susceptibles d'endommager, de ralentir ou de détruire les matériels et les données du Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur d'utiliser les logiciels nécessaires à la protection et à la sauvegarde de son système informatique et de ses données ; MINERVAPP ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas : (1) de mauvaise utilisation d'un Outil ou d'une Fonctionnalité par l'Utilisateur ; (2) d'utilisation frauduleuse de l'Application.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACCLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

MINERVAPP ne saurait non plus être responsable de l'incompatibilité de l'Application ou d'un Outil, d'une Fonctionnalité avec les équipements du Utilisateur ou d'éventuels dysfonctionnements et/ou dommages découlant de cette incompatibilité.

L'Application est éditée par la Société. Elle est hébergée par l'entité dont les coordonnées figurent aux mentions légales.

16.2 – L'Application peut contenir des liens hypertextes et/ou des hyperliens renvoyant vers des sites édités et hébergés depuis des serveurs tiers, et tout particulièrement concernant les bannières publicitaires, dont la régie n'est aucunement assurée par MINERVAPP et sur lesquels aucun contrôle ne peut être exercé.

A ce titre, MINERVAPP décline toute responsabilité concernant les conséquences juridiques liées à l'accès à ces sites depuis l'Application.

L'Utilisateur ne peut publier de liens hypertextes sur son Profil dès lors que ces liens renvoient à des Sites Internet dont le contenu contrevient aux dispositions des présentes.

En pareille hypothèse, tout lien litigieux constaté par MINERVAPP et/ou ayant fait l'objet d'une notification par un tiers devra immédiatement et sans délai être supprimé sur simple demande de MINERVAPP.

Si, après notification écrite de MINERVAPP, l'Utilisateur n'a pas respecté les dispositions du présent article, MINERVAPP se réserve le droit de supprimer directement le lien litigieux et, en cas de récurrence, de supprimer définitivement le Compte de l'Utilisateur.

L'utilisation de liens hypertextes et/ou d'hyperliens pointant vers l'Application est autorisée par MINERVAPP dans le strict cadre de la promotion de l'Application et de ses services, mais à la condition déterminante que l'intégrité de l'Application soit préservée et qu'aucun risque de confusion entre l'Application et les sites édités par des tiers ne soit constaté.

ARTICLE 17. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES PAR MINACCLASS

En qualité de responsable de traitement, MINERVAPP inscrit sous le numéro RCS 942 921 222 PARIS et dont le siège social est situé 58, rue de Monceau 75008 PARIS France, collecte et traite les données concernant les Utilisateurs aux fins :

— *d'exécuter la convention naissant des CGS acceptées par les Utilisateurs de l'Application MINACCLASS* : nous traitons vos données indiquées comme obligatoires afin de mettre en œuvre la convention qui nous lie. A défaut de nous transmettre ces données, nous serons dans l'incapacité de mettre en œuvre cette convention. Le numéro de téléphone est utilisé exclusivement pour envoyer le code de confirmation d'activation du compte, ou, lorsque les circonstances l'exigent prendre contact avec vous à des fins administratives. L'adresse email est utilisé aux fins de communication d'informations administratives (envoi des supports durables, notification de changement dans les conditions contractuelles, notification de litige avec un autre Utilisateur, réponses à vos envois à notre attention, exercice de la faculté de rétractation ainsi qu'autres échanges administratifs). Elle peut être utilisée à des fins de prospection comme il est dit ci-après.

— *de suivre et de mettre en œuvre des opérations de réservation par le Service de Paiement Intégré, de transfert de fonds vers les comptes bancaires, de paiement et de facturation* : nous traitons vos données à caractère financier parce qu'elles sont nécessaires au respect d'obligations légales à laquelle nous sommes tenus. Cette obligation légale est prévue par le texte suivant : L.441-9 du code de commerce pour la facturation et par la réglementation bancaire en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour les opérations de paiement des sommes qui vous sont dues. A défaut de nous les remettre, vous pourriez y être contraint ou vous pourriez être privé des droits que la Loi vous reconnaît. Par ailleurs, vous serez dans l'impossibilité d'effectuer des Transactions.

— *de diffuser le profil de l'Utilisateur et fournir une partie des éléments d'informations précontractuelles aux autres Utilisateurs intéressés pour prendre ou donner des Cours, selon le cas* : nous traitons vos données indiquées comme

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

obligatoires et comme facultatives afin de mettre en œuvre la convention qui nous lie. A défaut de nous transmettre les données obligatoires, nous serons dans l'incapacité de mettre en œuvre la convention ; pour les données facultatives, nous serons conduit à ne diffuser sur votre profil que les informations que vous nous aurez communiquées : vous pourriez recevoir moins de sollicitations pour prendre ou dispenser des Cours. Vous pouvez retirer les informations facultatives à tout instant.

—*de vous proposer des produits et services analogues* : MINERVAPP et/ou ses partenaires peuvent également exploiter les données personnelles des Utilisateurs à des fins de prospection directe par courrier électronique, dans les conditions prévues à l'article L.34-5 du Code des Postes et des Communications électroniques.

L'Utilisateur peut s'opposer, à tout instant, à cette exploitation de son adresse email, par courrier postal au siège de la société ou par courrier électronique à l'adresse dataprotection@minaclass.com et utilisant en « objet » du courrier électronique le terme « stop spam ». Le non-respect de cette dernière consigne peut entraîner un retard de traitement.

Vos données seront conservées et transférées de la manière suivante :

Données : Éléments d'identification pour la création du Compte-Utilisateur (nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, mot de passe).

Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de validité de la convention qui nous lie puis pendant une durée de 6 mois à compter de la résiliation du Compte Utilisateur. Elles sont conservées ensuite en archivage pendant une durée courant jusqu'à la prescription de la responsabilité contractuelle et ne sont réutilisées qu'en cas de litige.

Données : Éléments de profil public : *données obligatoires* (nom, prénom, offres ou demandes de cours) *ou facultatives* (adresse de contact électronique, photo, sexe, auto-biographie, nom de l'établissement du supérieur fréquenté, niveau d'études actuel, numéro INE, titre du dernier diplôme, disponibilités, localisation).

Ces données sont injectées par l'Utilisateur dans l'Application puis conservées et affichées par MINACLASS sur le profil Utilisateur, jusqu'à leur modification ou leur retrait par l'Utilisateur. Une fois injectées par l'Utilisateur, elles sont conservées toute la durée d'existence du Compte Utilisateur puis en archivage par MINERVAPP pendant une durée de 12 mois à compter de la résiliation du Compte-Utilisateur.

Ces données sont rendues publiques sur le profil de l'Utilisateur et accessibles à toute personne inscrite à l'Application, jusqu'à leur suppression ou leur modification par l'Utilisateur.

Données : Éléments nécessaires à la réalisation des flux financiers (nom, prénom, date de naissance, nationalité, pays de résidence, numéro de carte ou de compte bancaire, flux des Transactions)

Ces données sont conservées actives jusqu'à la date de résiliation du Compte Utilisateur puis archivées toute la durée requise par la Réglementation bancaire française (10 ans, au titre des factures) et la législation à laquelle est soumise le prestataire de service de paiement électronique pour les transactions effectuées. Les CGU du prestataire de service de paiement fixent les modalités de traitement de ces données par celui-ci.

Ces données sont transférées au prestataire de service de paiement électronique choisi par MINERVAPP (à la date des présentes : Stripe). Il collecte directement auprès de vous les autres données personnelles qui lui sont nécessaire pour l'exécution de ses services.

Ces informations sont aussi transmises au cabinet comptable de MINERVAPP pour les besoins de la tenue de la comptabilité.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Vous disposez du droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant, du droit à la rectification ou l'effacement de celles-ci. Vous disposez également du droit à la portabilité des données et à la limitation du traitement.

La Loi Informatique et Libertés vous reconnaît le droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre mort, dans les conditions prévues par son article 85.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, et notamment auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) – 3 place de Fontenoy – TSA 80715- 75334 PARIS CEDEX 07 – Téléphone : +33 (0)1 53 73 22 22

L'exercice de ces droits peut être encadré et peut être restreint ou supprimé selon la législation en vigueur.

Vous pouvez exercer l'ensemble des droits que vous reconnaît la législation sur le protection des données personnelles par email : dataprotection@minaclass.com.

Cookies

Lorsque des « cookies » sont susceptibles d'être installés sur le terminal de l'Utilisateur – lors de l'installation et de l'utilisation de l'Application – ce dernier dispose de la possibilité de les accepter ou de les refuser. Ce choix – ouvert pour tous les cookies autres que ceux strictement nécessaires au fonctionnement de l'Application – peut être modifié à tout moment.

Les cookies sont des identifiants alphanumériques qui sont transférés sur le disque dur de l'ordinateur ou du terminal mobile par l'intermédiaire du navigateur Internet, afin de permettre au système :

- (1) de reconnaître le navigateur et de déterminer ses paramètres, notamment les plug-ins qui y sont installés ;
- (2) d'identifier l'Utilisateur lors de sa connexion au Site Internet ou lors de l'utilisation de l'Application ;
- (3) de connaître les pages internet consultées et/ou recherchées sur le Site et/ou l'Application afin de proposer des suggestions adaptées.
- (4) de proposer, le cas échéant, des produits adaptés.

Seul l'émetteur d'un cookie est susceptible de lire ou de modifier des informations qui sont contenues dans les cookies ou obtenues par leur intermédiaire.

Lors de la connexion au Site, MINACLASS peut être amenée, sous réserve du choix offert à l'Utilisateur, à installer divers cookies.

Plusieurs possibilités sont offertes à l'Utilisateur pour gérer les cookies : les sections « aide » ou « option » de la barre d'outils de la plupart des navigateurs indiquent comment refuser les nouveaux « cookies » ou obtenir un message qui signale leur réception, ou encore comment désactiver tous les « cookies » ou encore comment paramétrer ceux-ci.

L'utilisateur peut ainsi configurer son logiciel de navigation de manière à ce que :

- (1) des cookies soient enregistrés ou qu'ils soient rejetés, de façon systématique ou selon leur émetteur,
- (2) l'acceptation ou le refus des cookies lui soient proposés ponctuellement, avant qu'un cookie soit susceptible d'être enregistré dans son ordinateur ou son terminal.

L'utilisateur peut faire le choix à tout moment d'exprimer et de modifier ses souhaits en matière de cookies, par les moyens décrits ci-dessous et/ou en exprimant son refus directement sur la page d'accueil du Site et/ou de l'Application via le pop-up prévu à cet effet.

Le paramétrage par l'Utilisateur des cookies est susceptible de modifier sa navigation sur Internet et ses conditions d'accès à certaines Fonctionnalités ou Outils, lesquels peuvent nécessiter l'utilisation de cookies. Le blocage de certains cookies peut empêcher le fonctionnement ou l'utilisation normale de certaines Fonctionnalités ou Outils, voire de l'Application.

Les cookies effectivement proposés et/ ou installés sont plus amplement décrits dans la politique de cookies,

Cookies de comportement – MINACCLASS ne collecte ni ne traite à ce jour d'informations personnelles dites « de comportement » de l'Utilisateur, telles que définies par l'Ordonnance n° 2011-1012 du 24 août 2011 relative aux communications électroniques. Toute mise en place de cookie de comportement sur l'Application fera l'objet au préalable d'une autorisation expresse et préalable de l'utilisateur, sur l'Application.

ARTICLE 18. CONSERVATION DES DONNEES DE CONNEXION – MODERATION

Il est rappelé qu'en sa qualité d'hébergeur, et conformément à l'article 6 de la Loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la Confiance en l'Économie Numérique (LCEN) et de son décret d'application n° 2011-219 du 25 février 2011, MINERVAPP a l'obligation de détenir et de conserver les données de nature à permettre l'identification de toute personne ayant contribué à la création d'un contenu diffusé par l'intermédiaire du Site et/ou de l'Application, les autorités judiciaires pouvant requérir la communication desdites informations.

Conformément à l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004, MINERVAPP n'est toutefois tenue à aucune obligation générale de surveiller les informations et contenus accessibles sur l'Application ni à aucune obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites. MINERVAPP n'exerce donc aucune modération a priori sur les contenus et les échanges des Utilisateurs. Elle peut cependant intervenir a posteriori pour supprimer les contenus litigieux. Elle a cependant l'obligation de retirer des informations stockées ou conservées, ou rendre leur accès impossible, dès lors qu'elle a connaissance de leur caractère manifestement illicite. Tout intéressé peut saisir MINERVAPP d'une demande de modération ou de retrait des contenus litigieux, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

En cas de contenus à caractère illégal ou illicite, MINERVAPP est en droit, notamment :

- (1) de retirer immédiatement et sans préavis les contenus litigieux,
- (2) de suspendre puis/ou de résilier le Compte Utilisateur (selon la gravité du manquement), sans préjudice de toute autre mesure ou action.

ARTICLE 19. GARANTIE LÉGALE

Conformément aux articles L. 224-25-1 à L. 224-25-32 du Code de la consommation, et sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil, vous disposez de la garantie légale de conformité et la garantie légale des vices cachés.

En cas de défaut de conformité, vous avez droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées ci-après.

Vous disposez également du droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que MINERVAPP ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent article, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil et ceci sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

En cas de défaut de conformité, vous pouvez exiger la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique aux critères énoncés aux articles L.224-25-12 à L.224-25-16 du Code de la consommation.

La mise en conformité a lieu sans frais, sans retard injustifié suivant votre demande et sans inconvénient majeur pour vous, compte tenu de la nature du contenu numérique ou du service numérique concerné et de l'usage recherché.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINACCLASS (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Vous n'êtes pas tenu de payer pour l'utilisation que vous avez faite du contenu numérique ou du service numérique pendant la période antérieure à la résolution du contrat, au cours de laquelle ce contenu ou service n'était pas conforme.

Nous pouvons néanmoins refuser la mise en conformité si elle s'avère impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, au regard notamment de l'importance du défaut de conformité et de la valeur du contenu numérique ou du service numérique en l'absence de défaut. Notre réponse motivée vous sera adressée par écrit ou sur support durable.

Si ces conditions ne sont pas respectées, vous pourrez, après mise en demeure adressée à notre attention, poursuivre l'exécution forcée en nature de la mise en conformité, dans les conditions prévues aux articles 1221 et suivants du code civil.

Vous disposez du droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les cas suivants :

- 1° Lorsque nous refusons toute mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ;
- 2° Lorsque nous la retardons de manière injustifiée ou si elle vous occasionne des frais ou un inconvénient majeur ;
- 3° Lorsque la non-conformité persiste en dépit de tentatives restées infructueuses.
- 4° lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix (ou la résolution) du contrat soit immédiate. Dans ce cas, vous n'êtes pas tenu de demander au préalable, la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique.

La résolution du contrat ne peut toutefois pas être prononcée si le défaut de conformité est mineur, ce qu'il nous incombera de démontrer. Le présent alinéa n'est pas applicable si les sommes que vous détenez ont été obtenues exclusivement en qualité de Tuteur.

Il vous appartient de nous avertir que vous souhaitez obtenir une réduction du prix. Celle-ci sera alors proportionnelle à la différence entre la valeur du contenu numérique ou du service numérique fourni, et la valeur de ce contenu numérique ou service numérique en l'absence du défaut de conformité.

Il vous appartient de nous avertir que vous souhaitez résoudre le contrat et, dans le même temps, de cesser toute utilisation de MINACCLASS.

Nous vous reverserons le contenu de votre Portefeuille et désactiverons votre compte Utilisateur ou bloqueront votre accès à MINACCLASS. Les factures émises restent consultables directement auprès de nos services, pendant toute la durée de leur conservation légale.

Les éventuels contenus (articles de blog) que vous avez créé ou fournis dans le cadre de l'utilisation de MINACCLASS – autres que les données à caractère personnel – seront mis à votre disposition sans frais, dans un format couramment utilisé et lisible par machine, sauf s'ils ne sont d'aucune utilité en dehors du contexte de leur utilisation ou s'il n'ont trait qu'à votre activité lorsque vous utilisez MINACCLASS.

Les supports de cours dispensés ou autres éléments remis directement à l'Étudiant n'étant pas stockés par MINACCLASS, ils ne peuvent être restitués. Les contenus que vous auriez générés conjointement avec d'autres personnes pourront être conservés en ligne si ces autres personnes peuvent continuer à en faire usage ou s'ils ont été agrégés par MINACCLASS à d'autres données et ne peuvent être désagrégés, ou ne peuvent l'être que moyennant des efforts disproportionnés.

Lorsque votre demande de réduction du prix ou de résolution du contrat est acceptée, le versement des sommes est réalisé par virement sur le compte bancaire dont vous avez communiqué les références lors de votre

inscription, sans retard injustifié et au plus tard dans un délai de quatorze jours à compter de la date à laquelle vous nous avez informé de votre décision.

ARTICLE 20. DIVERS

20.1 Indépendance

L'acceptation des présentes par un Utilisateur ne saurait créer un quelconque lien de subordination ou de mandat d'intérêt commun ni lier les Parties d'une quelconque façon autrement que celle décrite dans les présentes. Le Promoteur et les Utilisateurs restent indépendants les uns des autres, assumant seuls les risques de leurs exploitations réciproques.

20.2 Non-renonciation

Le fait, pour l'une des Parties, de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des stipulations conventionnelles ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

20.3 Convention de preuve

Les Parties reconnaissent que l'ensemble des données électroniques (y compris les logs de connexion et les sauvegardes) généré par ou émis sur l'Application aura pleine valeur probante entre les Parties et pourra être légitimement invoqué en cas de litige. Il fait foi jusqu'à preuve contraire.

20.4 Ineffectivité partielle

Toute clause des présentes qui viendrait à être privée d'effet sur quelque fondement juridique que ce soit par un juge compétent, sera remplacée, autant que possible, par une clause licite d'effet équivalent. Son défaut d'effectivité ne saurait emporter de plein droit celle des autres clauses des présentes. Lesdites clauses survivront dans leur rédaction et leurs effets juridiques.

20.5 Force majeure

Les Parties ne sauraient voir leurs responsabilités engagées en cas de défaillance de leur part à leurs obligations contractuelles ou légales en relation avec un cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence de la Cour de cassation.

20.6 Transfert

MINERVAPP pourra, de plein droit, et sans être tenue d'en avvertir l'Utilisateur ni de recueillir son consentement, transférer tout ou partie de ses droits ou obligations à un tiers.

ARTICLE 21. LITIGES – CONCILIATION AMIABLE – DROIT APPLICABLE

21.1 Litige entre un Tuteur et un Étudiant

Les réclamations des Étudiants / Tuteurs relativement à la délivrance des Cours peuvent être adressées à MINERVAPP par email : help@minaclass.com, dans un délai de 24 heures après la fin du Cours. MINERVAPP contactera les deux parties pour essayer de les concilier (et procéder si besoin à une redistribution des fonds). Les personnes incriminées s'engagent au préalable à tenter de résoudre amiablement leur litige.

21.2 Litige entre MINAClass et un Utilisateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE – MINAClass (PUBLIÉ PAR MINERVAPP) (17/12/2025)

Toute réclamation doit être adressée par courrier au siège de la société ou par email à « help@minaclass.com ».

Les Utilisateurs sont informés de la possibilité de recourir, en cas de contestation relative aux présentes conditions générales d'utilisation ou à la délivrance de ses services par MINERVAPP, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

- **Association de médiateurs** : A cet effet, l'Utilisateur peut saisir, après avoir tenté au préalable de résoudre à l'amiable le litige directement avec MINERVAPP, le médiateur de la consommation CM2C, auquel a adhéré MINERVAPP: <https://cm2c.net/>

Celui-ci peut être contacté par courrier postal (CM2C – 14 rue Saint Jean 75017 Paris – 01 89 47 00 14), saisi par courrier (<https://cm2c.net/comment-nous-saisir.php>). ou via un formulaire en ligne (<https://cm2c.net/declarer-un-litige.php>)

Le client consommateur est informé que ne peuvent être soumis au médiateur :

- des litiges portés à la connaissance de MINERVAPP par l'utilisateur et par écrit depuis plus d'un an
 - les litiges n'entrant pas dans la compétence du médiateur
 - les litiges pour lesquels, la demande est manifestement infondée ou abusive, ou a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal
 - les litiges non-notifiés par le consommateur à MINERVAPP, par écrit.
- **Plateforme de Règlement en ligne des litiges** : Une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») est également disponible et accessible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.
 - En cas d'échec de cette procédure de médiation, les règles du Code de procédure civile s'appliqueront.

21.3 Droit applicable – Les présentes sont soumises au DROIT FRANÇAIS.

Annexe : Descriptif des Fonctionnalités

- Fonctionnalité « Profil Utilisateur » : fonctionnalité permettant à un Utilisateur de renseigner et de modifier les informations personnelles le concernant. Y figurent également ses avis, sa note globale, et les Cours qu'il a proposé de dispenser ou qu'il a dispensé.
- Fonctionnalité « Enseigner » : fonctionnalité permettant de poster une annonce de cours (Offre de Tutorat). Pour publier son Offre, l'Utilisateur renseigne un titre d'annonce, une description, une langue d'enseignement, choisit une photo pour illustrer son Offre, les créneaux proposés (disponibilités) ainsi qu'un sujet (matière). Il renseigne également la durée, la localisation où est dispensé le cours ainsi que le prix du cours.
- Fonctionnalité « Apprendre » (Demande de Tutorat) » permet de rechercher un Cours. Pour prendre un Cours, l'Utilisateur peut accéder à l'intégralité des annonces puis filtrer selon ses préférences (en cliquant sur tout voir depuis page d'accueil), ou faire une recherche avancée suivant le sujet de cours de son choix, ses disponibilités, la langue d'enseignement, la durée minimale, le prix, et la localisation. MINAClass propose alors une sélection de Tuteurs qui répondent (en tout ou partie) aux critères de Demande et les affiche à destination de l'Utilisateur.
- Fonctionnalité « Mes cours » : fonctionnalité permettant d'accéder à la liste de tous les Cours dont la tenue a été convenue avec un autre Utilisateur ; permet également de modifier ses Offres ou ses Demandes.
- Fonctionnalité « Fil d'actualité » permet d'accéder à toutes les publications postées par des Utilisateurs appartenant aux même campus.
- Fonctionnalité « Portefeuille » : permet de visualiser les fonds présents dans le portefeuille électronique. Y figurent le solde, l'historique des transactions, un bouton permettant de solliciter le transfert des fonds vers son compte bancaire.
- Fonctionnalité « Agenda » : fonctionnalité permettant de consulter son agenda, avec les Cours à venir.
- Fonctionnalité « Campus » : fonctionnalité permettant à Chaque utilisateur de choisir le ou les campus auxquels il souhaite être rattaché parmi la liste des établissements proposés. Chaque établissement titulaire d'un campus dispose d'une page permettant d'inscrire des informations de contact.
- Fonctionnalité « Chat » : fonctionnalité permettant à un Étudiant et un Tuteur de discuter à partir de la réservation du Cours, jusqu'à sa dispensation.